

Com' Baudres

N°2 – Mai 2021

Le mot du maire

Baldériennes et Baldériens

Voilà bientôt un an que la nouvelle équipe municipale est en place. Comme vous avez pu le constater, différents travaux en aménagement ont eu lieu, d'autres restent à venir.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de manifestations dans la commune. Coup de chapeau aux Associations qui, dans ce contexte morose, ont répondu présentes, pour la plupart d'entre elles, à l'élaboration du **projet Tour de France**. En effet, vous le savez certainement, celui-ci passe sur le territoire de notre commune le **1^{er} juillet 2021**, très précisément devant l'étang communal *Les Princes*. A cet endroit sont prévus rassemblement et manifestations.

Le **feu d'artifice**, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à ce moment là, sera tiré cette année le **10 juillet** **derrière le lotissement de la Roche**.

Nous vous rappelons que la vaccination ou test PCR négatif sera sans doute nécessaire pour pouvoir se rassembler dans les mois à venir.

Bonne lecture à tous.

Bruno LESSAULT



Caroline Ovide, secrétaire de mairie, est en congé maternité du vendredi 2 avril au mardi 5 octobre 2021.
Sonia MENARD vous accueillera en Mairie les lundis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 13h00 à 17h00



Conception et impression : Mairie
29 rue de la Mairie 36110 Baudres
Tel 02 54 40 82 11 Fax : 02 54 40 87 71

Communiquer

La mise en place d'une démarche d'adressage

Une des priorités de la municipalité est l'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune. L'adressage consiste à assigner des adresses afin de permettre la localisation d'habitations et de locaux. Il est, dans les communes de moins de 2000 habitants, sous la responsabilité du maire. Un diagnostic des points d'adresse non numérotés a été effectué mettant en évidence des difficultés d'accès à certaines habitations et locaux situés dans les hameaux.

Un adressage de qualité permet :

⊗ une intervention rapide des services d'urgence et de secours

⊗ l'efficacité et l'optimisation de l'acheminement du courrier et des colis

⊗ l'optimisation des services à domicile

⊗ la collecte des déchets

⊗ le déploiement des réseaux (EDF, eau)

⊗ le déploiement de la fibre optique

⊗ un meilleur repérage par les GPS

⊗ un recensement facilité

⊗ une meilleure gestion des listes électorales et de tous les services publics

Chaque habitation ou local, par exemple hangar agricole appartenant à un propriétaire différent, sur l'ensemble du territoire communal va bénéficier d'un numéro précédant le nom du lieu dit, par exemple 8, nom du lieu dit 36110 Baudres.

Les habitants concernés par une modification d'adresse recevront un courrier d'information et une

attestation de changement d'adresse destinée à faciliter les demandes administratives.

La commune assurera la mise en place des plaques et des numéros.

Le Site Internet

Le *Site Internet* pour la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante :

commune-de-baudres.fr

Plusieurs pages sont proposées à la lecture concernant la commune, son histoire, le tourisme. Toutes les informations concernant la mairie, les employés et les élus, les services, les équipements, le travail des commissions sont accessibles. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont également disponibles ainsi que toutes les informations concernant la vie associative. Des pages actualités, contact et avis des internautes complètent ce site régulièrement mis à jour.

Pour le mois d'avril, 116 visites ont été recensées.

Panneau Pocket

La municipalité poursuit la diffusion d'informations.

L'application se télécharge sur votre téléphone ou tablette.

Recherchez *PanneauPocket* sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application

PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. 212 smartphones ont mis Baudres en favori. A titre indicatif cela représente environ 106 % des foyers de la commune !

La parole à ...

La Bibliothèque

Le projet d'ouverture d'une bibliothèque à Baudres est devenu une réalité depuis le samedi 23 janvier 2021, de 10 h 00 à 12 h 00. Madame Ricci, habitante de la commune, bénévole, membre de l'Association d'Animations de Baudres, a souhaité redonner vie à cette activité arrêtée depuis quelques années.

La bibliothèque, ouverte chaque samedi, est implantée au 2 rue de la Garenne, dans un local de la maison des associations, mis à disposition gratuitement par la mairie. Le prêt des ouvrages est gratuit sans limitation de durée permettant à chacun de lire à son rythme. Tout en respectant les règles sanitaires en vigueur, cette activité permet aussi de rompre l'isolement et de favoriser le développement des liens sociaux.

150 livres ont été mis à la disposition des lecteurs de la commune. Ce fond a été augmenté grâce aux dons généreux de livres, bandes dessinées et périodiques de plusieurs habitants. N'hésitez pas à continuer d'enrichir le fond ! Merci à tous !

Les sapeurs-pompiers volontaires (S.P.V.) Pourquoi pas vous ?

80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, femmes et hommes, en ville ou à la campagne, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté. Les Sapeurs Pompiers Volontaires participent aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (bien, personne, environnement). A Baudres, la compagnie a été constituée en 1927. L'effectif actuel est de 9 Sapeurs Pompiers Volontaires (1 femme et 8 hommes) : 1 Officier, 3 Sous-Officiers, 5 Hommes du Rang.

Les sapeurs-pompiers de Baudres recrutent : hommes ou femmes à partir de 16 ans.

En 2020, les sapeurs pompiers de Baudres ont effectué 49 interventions (contre 59 en 2019) qui se répartissent ainsi : 40 pour secours à personnes, 3 pour accidents, 5 pour incendie et 2 pour opérations diverses. Ils sont intervenus 19 fois sur Baudres ; ils ont aussi été appelés sur des communes voisines, en appui à leurs collègues. Toute personne peut devenir Sapeur Pompier Volontaire. Pour ce faire, il faut remplir plusieurs conditions (âge, aptitude physique, conditions civiques, devoir d'obéissance et respect d'une charte nationale). Le Sapeur Pompier Volontaire s'engage pour une période de 5 ans, renouvelable automatiquement sous réserve de continuer à respecter les conditions d'engagement initiale. C'est un engagement indéfini, compatible avec une activité professionnelle. Pour tout renseignement, prendre contact avec le chef de centre : Lieutenant Jean-Marc Gaugry au 02.54.40.86.60, portable 06 98 62 25 17.

Le Téléthon

La manifestation du téléthon 2020 soutenue par le collectif des Associations de Baudres a dû être annulée. Une urne a été mise à disposition des habitants à la mairie du 30 novembre au 11 décembre 2020 afin de récupérer les dons. La collecte a rapporté 904 €.



Le tour de FRANCE passe à BAUDRES !

Le 1^{er} juillet, le Tour de France effectuera sa 6^{ème} étape de Tours à Châteauroux.

Il sera de passage sur le territoire de la commune de Baudres, devant *l'étang communal des Princes*. Le passage de la caravane est prévu à 15h00 et celui des coureurs entre 16h45 et 17h00 empruntant la D 956.

La commune s'engage, avec les associations, dans l'organisation d'une manifestation à l'étang, avec animations et possibilité de restauration.

La commission *Ve Associative, Fêtes et Manifestations* a tenu 3 réunions avec les présidents des associations de Baudres. Différentes idées et propositions ont été émises. Plusieurs ont été retenues : les cavaliers défilent avec des fanions aux couleurs du Tour de France ; *Baudres* sera écrit avec des boîtes de paille aux couleurs des maillots du Tour de France afin d'être visible lors des prises de vues par hélicoptères ; des barques motorisées sur l'étang tireront des radiaux surmontés chacun d'un vélo ; des vélos peints jaloneront le parcours baldaïrien ; les enfants de l'école fabriqueront des banderoles ; un vélo géant sera construit et placé au carrefour de la Verrière.

Brocante et fête locale

Cette année, encore, notre fête locale prévue le 6 juin sera annulée en raison du contexte actuel incertain. L'association des Animations de Baudres espère vous retrouver nombreux l'année prochaine.

23 avril 2021 Essais sur l'étang des Princes



Le 1^{er} juillet, la route D 956 sera fermée à la circulation dès 12 heures et ouverte de nouveau aux environs de 18 heures. Tous les accès à la départementale seront fermés.

Attention !



Les travaux en cours ou achevés

Le parc photovoltaïque

L'engagement de la commune dans le développement durable suit son cours. Après avoir auditionné, au cours du mois de décembre, en séance plénière, plusieurs porteurs de projets concernant la construction d'un parc photovoltaïque sur les terrains communaux, les membres du Conseil Municipal ont choisi, à l'unanimité, **EDF énergie renouvelable**. C'est le début d'un long processus dont la finalité est la production d'énergie verte avec des retombées économiques très intéressantes pour notre commune. Chaque numéro du journal permettra de rendre compte de l'avancement de ce dossier.

L'entretien de l'église

La sacristie souffre d'infiltrations en raison d'une couverture en mauvais état. Nous avons également remarqué des traces d'humidité au niveau du plafond du chœur. Des devis ont été demandés auprès de trois entreprises. L'entreprise Gaugry a été retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les travaux prévus consistent en la réfection du toit de la sacristie. Ils seront complétés par le nettoyage du faitage.

La borne à incendie

L'entreprise de maroquinerie Rioland a déposé une demande de permis de construire pour une extension de ses bâtiments au lieu-dit La Barre, rendant obligatoire l'installation d'une borne à incendie à moins de 200 m. La main d'œuvre est prise en charge par le Syndicat des Eaux à hauteur de 120,00 €. Le coût pour la commune s'élève à 2247,00 € HT.





L'aire de jeux

L'aire de jeux à côté de la salle des fêtes sera l'objet, cette année, d'un contrôle technique visant à mettre aux normes les jeux proposés aux enfants.

Il s'agit là d'un important projet présenté dans la 1^{ère} édition du journal Com'Baudres. Aux travaux initialement prévus, s'ajoutent le remplacement de la chaudière à fuel par des pompes à chaleur, les diagnostics obligatoires (plomb et amiante) et les frais de maître d'œuvre, ce qui signifie l'augmentation du coût des travaux. La vétusté de ces bâtiments communaux accueillant nos enfants et le personnel nécessitent cette importante réfection. Pour l'ensemble de ce projet, différents devis ont été établis. Des dossiers de subventions ont été déposés en janvier 2021 auprès des différentes instances départementales : Fond d'Action Rurale (FAR), Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

En accord avec les services de l'Éducation Nationale, l'école sera délocalisée dans la salle des travaux. La salle des fêtes ne sera donc plus disponible pour les activités qui se dérouleront à la maison des associations.



Les travaux de réfection de l'école, de la cantine et de la garderie



L'agrandissement du cimetière

Les travaux d'extension et de réfection du cimetière sont terminés. Le mur menaçant éboulement a été démolli à l'automne et reconstruit définitivement en plaques béton et poteaux par l'entreprise Maubois. Suite à cette extension, une troisième porte va être installée et un parking aménagé. Des conteneurs ont été mis en place et une arrivée d'eau va être installée. Un parking est en cours d'aménagement à proximité de ce nouvel espace. Il permet un accès direct et facilité au cimetière.



L'installation des chicanes réduit les possibilités de stationnement à proximité de l'école. Un stationnement permettant aux parents de déposer dans des conditions sécurisées leurs enfants à l'école est nécessaire. Le terrain de boules est en cours de transformation afin d'accueillir des voitures en stationnement. Il demeure disponible pour les joueurs de boules. Cet espace reste ouvert à d'autres projets !

Transformation et aménagement du terrain de boules face à la Mairie

Les ralentisseurs situés dans le bourg ont été retirés en raison des nuisances causées aux riverains. Afin de limiter la vitesse des véhicules dans le centre bourg, la zone 30 sera maintenue. Le conseil municipal a retenu le cabinet BIA.Géo Géomètres-Experts et Bureau d'Etudes de Chabris pour conduire le projet de remplacement des coussins lyonnais. L'installation de chicanes est envisagée.

L'enlèvement des ralentisseurs Zone 30



Les aménagements et les changements dans le centre bourg

Les archives communales ont été rapportées dans un local jouxtant la mairie. Les étagères en métal ont été installées. Les documents classés et archivés dans des boîtes en bon état ont été mises en place sur les rayonnages. Pour les autres, le travail d'identification, de tri et de classement se poursuit.

Les archives

Histoire communale et enjeux participatifs

Notre commune est riche d'un patrimoine qui mérite d'être mis en valeur au service du fleurissement de Baudres. Le patrimoine est constitué à la fois par l'histoire communale et par la manière de vivre de ses habitants, leur engagement dans le fleurissement, leur investissement dans la vie associative.

L'espace des trois cloches

Le parterre fleuri devant l'église sera transformé en accueillant des reproductions des trois cloches de l'église de Baudres, nommées Clémence (1873), Eugénie-Cyprienne (1873) et la cloche de Balzème dite *de la grêle* (environ 1400).

Le parterre rue des tilleuls

Un espace de vivaces composé de rosiers renouvelle l'espace fleuri rue des tilleuls.



Le parterre de l'école

L'école, bâtiment du XIX^{ème} siècle, est bien valorisée avec un espace fleuri comportant vivaces et annuelles. Les enfants feront encore cette année quelques plantations. .

L'espace saveurs et odeurs

Le parterre face à la mairie a été transformé. 12 pieds de vignes ont été plantés associés à des vivaces, lavande, thym, citronnelle des arbustes à petits fruits, groseilliers, framboisiers, cassissier. Quelques annuelles donneront de la consistance à un parterre à dégustation le temps que les vivaces s'installent. En attendant que chacun puisse se régaler, les insectes ont leur hôtel particulier construit par Alexandre et Sébastien. Un très bel ouvrage constitutif de l'engagement envers la biodiversité et permettant l'observation des activités des insectes pour le plaisir des petits et des grands !



L'espace du vieux tilleul

A l'entrée de la rue du Lavoir, nous valorisons notre vieux tilleul majestueux en installant sous son feuillage une table et deux bancs permettant d'accueillir les randonneurs et les pêcheurs pour un pique nique à côté du Nichat.



Fleurissement et aménagement des espaces

Les résultats 2020 du concours départemental des Maisons fleuries

Pour l'année 2020, 11 habitants de la commune inscrits au concours départemental ont reçu un prix. Chaque année, la commune de Baudres remercie et félicite les participants.

En raison de la crise sanitaire, nous avons tenu néanmoins à maintenir cette récompense. Pour cela nous avons fait appel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Levroux.

Nous avons choisi de composer une *cagette garnie*. Les adjointes sont allées à la rencontre des lauréats pour leur remettre cette composition originale le vendredi 19 mars 2021.



Avec l'arrivée des beaux jours, on s'affaire au jardin.

C'est le moment de semer, planter, fleurir.

C'est aussi le moment de s'inscrire aux concours des maisons fleuries

Inscrivez vous nombreux !!!

Le concours départemental 2021

Le conseil départemental vient d'annoncer l'ouverture des inscriptions au concours des maisons fleuries 2021 ! Il est ouvert à tous les habitants qui peuvent concourir selon 4 catégories: 1ère catégorie : Maison avec jardin , 2ème catégorie : Balcon, terrasse, mur ou fenêtre, 3ème catégorie : Hôtel, restaurant, café, office de tourisme, gîte rural

4ème catégorie : Ferme fleurie.

Pour participer, rien de plus simple : rendez vous à la mairie pour compléter le formulaire d'inscription et celui du droit à l'image. Munissez vous d'un RIB. Les formulaires sont également disponibles en ligne sur le site de la commune de Baudres.

Attention ! Date limite des inscriptions le 31 mai 2021

Le concours communal 2021

La municipalité a décidé de relancer le concours communal permettant à de nombreux habitants de participer au fleurissement et à l'embellissement de la commune. Chaque participant recevra une récompense. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie.

Attention ! Date limite des inscriptions le 31 mai 2021

Une démarche éco-citoyenne

La mairie vous propose de participer à une démarche éco-citoyenne pour contribuer au nettoyage des espaces verts et parterres de la commune.

Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître à la mairie. **Merci à tous !**

Infos pour petits et grands

Le vote du budget 2021

Lors de sa séance du 5 mars 2021, le conseil municipal a voté le budget 2021. Le budget est équilibré : dépenses et recettes en fonctionnement 494 397,66 € et en investissement 630 052,96 €.

Des récompenses attribuées aux collégiens et lycéens

Quatre jeunes diplômés (Diplôme National du Brevet, Baccalauréat général, professionnel et technologique) en 2020 ayant obtenu une mention ont été invités à se présenter en mairie afin de se voir attribuer une récompense : un bon d'achat dans un magasin de leur choix

Bravo à tous les lauréats !

Les élections départementales et régionales

Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Deux bureaux sont nécessaires avec deux urnes et deux isoloirs. Les élections se dérouleront à la salle des fêtes. Le Maire a recensé les présents potentiels pour chacun des deux tours. Sept conseillers disponibles pour chaque jour. Des personnes inscrites sur les listes électorales ont été sollicitées.

La pêche

L'étang communal des Princes

La pêche est ouverte depuis le 5 mars 2021, les lundis, mercredis, jeudis vendredis, samedis, dimanches de 7h à 20h30 (dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur) et fermée le mardi pour cause d'entretien. Les cartes à la journée sont vendues aux abords de l'étang communal par le garde-pêche ou son suppléant, et au multiservices de Baudres *Chez Lili*. Les cartes d'abonnement annuel sont vendues exclusivement à la mairie aux horaires d'ouverture.

Tarifs journaliers : Carte journée adulte : 4,00 € - Carte journée jeune 12-15 ans : 2,50 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
Abonnements annuels : Carte saison 2021 adulte : 50,00 € - Carte saison jeune : 25,00 €
Cette année, 15 kg de black bass, 30 kg de tanches, 30 kg de gardons, 10 kg de brochets ont été mis dans l'étang.

Le ruisseau de lère catégorie Le Nichat

La pêche est ouverte depuis le samedi 13 mars 2021.
Les pêcheurs ont la possibilité de se restaurer en réservant un plat à emporter
Chez Lili au 09 83 52 84 40





Afin de trouver la convivialité et le bon vivre dans notre village, d'accueillir des touristes de passage, nous envisageons d'installer quelques mobiliers urbains tels que des tables et des bancs permettant de faire une pause ou pique-niquer.

Pour ce faire, des palettes en bois ont été récupérées auprès de l'entreprise Rioland qui en fait don à la commune.

A ce jour, nos employés communaux, Sébastien et Alexandre, ont déjà confectionné une table et deux bancs.

Ils seront installés près du vieux tilleul, rue du Lavoir.

Un grand merci à tous les deux !

La confection d'une table et de deux bancs

Afin de préserver l'environnement, notre commune est engagée dans le zéro pesticide devenu obligatoire. Il nous faut néanmoins assurer le bon entretien des trottoirs et lutter contre les mauvaises herbes. La municipalité a fait l'acquisition d'une désherbeuse.

L'achat d'une désherbeuse

Les intempéries et le passage d'engins dégradent les chemins et leur réparation devient rapidement indispensable. Il faut procéder au remblai à intervalles rapprochés. Pour éviter ces interventions répétées, il est nécessaire de tasser les cailloux. La municipalité a donc fait l'acquisition d'une plaque vibrante.

L'achat d'une plaque vibrante



Le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Il est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce texte réglementaire marque un tournant dans le droit de regard sur les données personnelles et leur traitement.

Les informations personnelles concernant les habitants contenues dans les différents dossiers, (fichiers, listes, sur support informatique ou papier détenus en mairie) doivent être protégées.

Afin d'établir un diagnostic, des élus ont rencontré M. Kaze du Syndicat du Pays de Valençay, chargé du RGPD, qui a apporté toutes les précisions nécessaires à la gestion et l'utilisation de ces données.

Concrètement, la municipalité est amenée à recueillir votre accord écrit pour être en conformité avec ce règlement. Par exemple, si vous souhaitez être inscrit(e) sur une liste pour être contacté(e) par la mairie en période de canicule, autre catastrophe ou situation urgente, votre accord écrit est indispensable. La mairie fournit le formulaire.



Nous rappelons que la divagation des animaux est interdite et que leurs maîtres sont tenus de les promener en laisse et ramasser leurs excréments. Merci pour les promeneurs et les riverains.